

"Un métier magnifique lorsqu'on nous donne les moyens de l'exercer"

Moins de 500 familles d'accueil agréées sur le département pour 3 000 mineurs placés sous protection de l'enfance... le ratio est cruel et la profession exigeante tant elle mobilise d'énergie, de patience, de sacrifices, parfois. C'est ce qui rend possible, aussi, la beauté des liens tissés entre professionnels et enfants accueillis. Des histoires qui courent bien au-delà de l'exercice de la fonction, une fois les assistants familiaux partis en retraite. Parfois, bien malgré eux...

Membre de l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance, de l'Anamaaf (l'association nationale des assistants maternels, accueillants et assistants familiaux) mais aussi de la Casamaaf, le syndicat de la profession, Marie-Jeanne Panciullo ne compte plus les chaudes larmes qui accompagnent les départs à la retraite brutaux: "Sur ce point, les choses se sont heureusement améliorées depuis, mais j'ai encore en tête le cas d'une assistante familiale qui a été contrainte de s'arrêter le jour de son anniversaire. La veille au soir, on venait chercher l'enfant qu'elle accueillait, elle en a pleuré des jours. Ce manque de préparation a été difficile pour bien des familles et enfants accueillis". Qu'à cela ne tienne. Lorsque Malika, assistante familiale, s'est vue refuser la possibilité de continuer d'exercer une fois l'âge de la retraite arrivé, elle s'est fait embaucher par l'association privée dont dépendait désormais Maëva*, l'enfant qu'elle accueillait depuis bébé. De quoi permettre la continuité de l'accueil pendant 18 mois. Aujourd'hui en seconde, en Lozère, Maëva téléphone à son ancienne assistante familiale plusieurs fois par jour et lui rend visite un week-end par mois. Ce qui les lie est de l'ordre de l'inédit... "Lorsque Maëva était bébé, je voyais bien qu'elle ne manifestait pas d'évolution au niveau de sa psychomotricité. J'insistais auprès du pédiatre, mais rien n'y faisait. Finalement, lors d'un contrôle, un médecin a partagé mon avis et m'a invitée à prendre rendez-vous pour une IRM". Le diagnostic tombe: Maëva est polyhandicapée, elle ne parlera ni ne marchera jamais. "L'ASE m'a convoquée pour me demander ce que je souhaitais faire. C'était tout vu. Tant que Dieu me prêterait vie, je ferais tout pour prendre soin de cette enfant. Je me suis débrouillée un peu seule pour comprendre ce dont Maëva avait besoin et j'ai fait équiper la maison de tout le matériel nécessaire. Il n'y a pas que le travail, il y a le cœur aussi!" Et le cœur, c'est ce qui rend ce métier éblouissant, "lorsqu'on nous écoute et qu'on nous donne les moyens de l'exercer", ajoute Marie-Jeanne Panciullo. "Il y a 20 ans, nous étions 850 professionnels sur le département



Marie-Jeanne Panciullo, assistante familiale depuis 20 ans. / PHOTO VALÉRIE VREL

et, à chaque situation complexe, intervenaient un éducateur et une assistante sociale. Mais avec le temps, le référent social s'est retrouvé seul pour gérer une multitude de cas. Nous avons fini par nous sentir abandonnés". La déléguée des assistants familiaux pour l'Anamaaf a porté bien des combats, notamment sur le week-end de répit. "Lorsqu'un assistant familial confie la garde de l'enfant placé à des membres de la famille pour quelques jours, elle doit le signaler et poser des congés ce qui est vécu comme une injustice. Nous avons obtenu en 2022 que dans le contrat de travail, soit stipulé le droit à un week-end de répit par mois, en fonction de la difficulté de la situation et que cela ne soit pas comptabilisé comme des congés". De même, les familles ayant un agrément avec plusieurs places d'accueil n'étaient rémunérées qu'au Smic, lorsqu'elles n'accueillaient qu'un enfant. Or, "certains enfants ont de telles difficultés, qu'ils ne permettent pas d'en recevoir davantage. Dans ce cas, les assistants familiaux devraient désormais percevoir 80% du salaire par enfant pour compenser l'impossibilité d'en accueillir plusieurs".

Que dire encore des nombreuses situations où les enfants, contraints de quitter leurs familles d'accueil à 21 ans, se voient dirigés vers un diplôme rapide? "L'une des enfants que j'ai accueillie depuis bébé souhaitait étudier le commerce, j'ai dû me battre pour obtenir que son école soit financée. Il y a là des enfants aux parcours chaotiques qui veulent s'en sortir et se retrouvent démunis en fin de prise en charge de l'ASE". Beaucoup peuvent alors compter sur le soutien de leur ancienne famille d'accueil à l'instar de Malika, Marie-Jeanne et tellement d'autres...

Nadia TIGHIDET

*Le prénom a été changé.